

FORMATION(S)

PROGRAMME

2012

Pour les associations en politique de la Ville en Essonne



LE CENTRE DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE EN ESSONNE

PRÉSENTATION

Le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, association créée en 2001, est né d'une volonté commune du Conseil général de l'Essonne, de l'État et des réseaux de professionnels.

Avec le concours de la Caisse des Dépôts et Consignations, de l'Acsé et, sur projets, du Conseil régional d'Île-de-France, il constitue un espace d'échange d'expériences et de qualification.

Le Centre de Ressources s'adresse aux acteurs de la politique de la Ville, aux agents des collectivités locales et des services de l'État, aux élus, aux travailleurs sociaux ainsi qu'aux représentants associatifs concernés par la politique de la Ville et le développement local.

Au niveau national, il s'inscrit dans le réseau constitué de 18 centres de ressources politique de la Ville, animé par le Secrétariat général du Comité interministériel des villes.

Depuis 2003, ses actions portent prioritairement sur l'habitat, le logement et le cadre de vie, les questions éducatives, la lutte contre les discriminations, l'emploi et la situation des femmes dans les quartiers.

Depuis son ouverture au public en mars 2003, les missions du Centre de Ressources, structurées autour du binôme "qualifier/capitaliser", sont les suivantes :

AXE 1 :

QUALIFIER ET METTRE EN RÉSEAU

- La mise en place de sessions de formation
- La mise en place de groupes de travail qualifiants
- La mise en réseau et la participation aux réseaux des acteurs de la politique de la Ville
- L'organisation de temps d'échanges entre acteurs et professionnels de la politique de la Ville

AXE 2 :

CAPITALISER ET DIFFUSER

- La réalisation de publications
- La réalisation d'une démarche de capitalisation d'expériences
- L'animation du site Internet www.crpve91.fr
- La gestion de l'information et de la communication à travers la newsletter Expression Ville
- La gestion de l'espace documentaire

Formation(s) des associations en politique de la Ville en Essonne

Les associations sont aujourd'hui confrontées à un contexte d'incertitudes dues aux mutations économiques et sociales qui s'opèrent dans notre société.

Dans ce contexte, le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne organise pour la sixième année consécutive un programme de formations financé par l'Etat à destination des associations intervenant dans les quartiers en politique de la Ville de l'Essonne.

Le Centre de Ressources vise à aborder cette année de façon prioritaire les enjeux du secteur associatif face aux transformations importantes auxquelles il doit faire face.

Ces formations, réalisées sur une demi-journée, une, deux ou trois journées, aborderont les compétences indispensables à la bonne gestion d'une association telles que : élaborer son projet associatif, maîtriser les clés de la comptabilité associative, optimiser ses pratiques du management opérationnel, mieux appréhender la gestion des conflits, connaître le droit du travail et les techniques de communication, prendre connaissance des enjeux du bénévolat.

Pour cette proposition de formations, l'Etat continue de s'inscrire dans un partenariat renforcé avec les associations en politique de la Ville dans le souci constant et partagé de proposer aux habitants des quartiers des actions de qualité.

Chaque année, trop d'associations rencontrent encore des difficultés qui mettent en péril leur devenir, faute d'avoir respecté le cadre légal ou les règles de comptabilité. Votre participation aux formations proposées par le Centre de Ressources sera un investissement pour la pérennité et le développement de votre structure, et par conséquent pour l'ensemble des habitants des quartiers en politique de la Ville.

Pierre LAMBERT
Préfet délégué pour l'égalité des chances

*Merci pour votre implication au service des quartiers
Bien sincèrement à vous*



SOMMAIRE

| | |
|-------|---|
| p. 5 | Calendrier - Modalités d'inscription |
| p. 6 | • FORMATION 1 Associations, quels besoins d'accompagnement ? Quels besoins de financement ? |
| p. 8 | • FORMATION 2 Élaborer et évaluer son projet associatif |
| p. 10 | • FORMATION 3 Les clés de la comptabilité associative |
| p. 12 | • FORMATION 4 Renforcer l'organisation de son association et diversifier ses sources de financement |
| p. 14 | • FORMATION 5 Outils et techniques du management associatif |
| p. 16 | • FORMATION 6 Gestion des conflits |
| p. 18 | • FORMATION 7 Les clés du droit du travail en milieu associatif |
| p. 20 | • FORMATION 8 Améliorer sa communication |
| p. 22 | • FORMATION 9 Le bénévolat au cœur des enjeux associatifs |
| p. 23 | Infos pratiques - Plan d'accès |

CALENDRIER

| Titres | Durée | Dates |
|---|--------------------------------|---|
| Formation 1 Associations, quels besoins d'accompagnement ? Quels besoins de financement ? | 1 demi-journée de 14h à 17h | Mardi 24 janvier 2012 |
| Formation 2 Élaborer et évaluer son projet associatif | 3 journées de 9h à 17h | Lundi 30, mardi 31 janvier et mercredi 1^{er} février 2012 |
| Formation 3 Les clés de la comptabilité associative | 2 journées ½ de 9h à 17h | Vendredi 10, lundi 13 et mardi 14 février 2012 |
| Formation 4 Renforcer l'organisation de son association et diversifier ses sources de financement | 1 journée de 9h à 17h | Mardi 6 mars 2012 |
| Formation 5 Outils et techniques du management associatif | 2 journées de 9h à 17h | Jeudi 15 et vendredi 16 mars 2012 |
| Formation 6 Gestion des conflits | 2 journées de 9h à 17h | Jeudi 29 et vendredi 30 mars 2012 |
| Formation 7 Les clés du droit du travail en milieu associatif | 2 journées de 9h à 17h | Mardi 3 et vendredi 6 avril 2012 |
| Formation 8 Améliorer sa communication | 3 journées de 9h à 17h | Mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 mai 2012 |
| Formation 9 Le bénévolat au cœur des enjeux associatifs | 1 demi-journée de 14h à 17h | Mardi 10 avril 2012 |

POUR S'INSCRIRE

- ➔ **L'inscription est obligatoire : remplir la fiche jointe au catalogue**
- ➔ **Montant de la participation : 10€** par personne et par formation (à l'exception des formations 1 et 9 qui sont gratuites)
- ➔ **Modalités de règlement :**
 - chèque (à libeller à l'ordre du Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne)
 - virement (RIB : Crédit Coopératif de Courcouronnes - Banque : 42559 - Guichet : 00024 - Compte : 41020003084 - Clé : 11)

IMPORTANT À SAVOIR

- ➔ Chaque formation doit être suivie dans son intégralité
- ➔ Les repas du midi ne sont pas pris en charge par le CRPVE
- ➔ **Tout désistement à une formation doit impérativement être signalé au Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne**
 - par téléphone au **01 64 97 06 05**
 - ou par mail : **formation@crpve91.fr**

1

ASSOCIATIONS, QUELS BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT ? QUELS BESOINS DE FINANCEMENT ?

Le secteur associatif s'est vu fragilisé par la crise et est confronté à des enjeux de transformation importants (besoins de professionnalisation croissants, nouvelles modalités de partenariat avec les pouvoirs publics, baisse des financements publics...). En 2010, pour la première année, l'investissement en direction des associations est interrogé dans la conduite des projets.

Dans ce contexte où les mutations économiques et sociales déstabilisent le modèle économique des associations, celles-ci se doivent de réinterroger fréquemment leurs projets, afin qu'ils s'inscrivent dans la durée. Cette démarche qui concerne des projets de développement, de réorganisation, de communication, de gestion ou toute autre problématique, peut nécessiter une expertise extérieure à l'association. Celle-ci prendra en compte les besoins suivants :

- des besoins d'accompagnement, lorsque la problématique requiert des compétences spécifiques, ou un besoin de prise de recul et d'analyse de la situation ;
- des besoins de financement pour accompagner le développement des projets associatifs. En effet, les structures associatives présentent des modèles économiques spécifiques : faiblesse des fonds propres, besoins de trésorerie importants qui génèrent souvent des difficultés à financer le développement...

Cette formation vise à questionner les participants sur les besoins d'accompagnement et de financement de leurs structures associatives.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Prendre conscience des mutations du secteur associatif et des besoins d'accompagnement de celui-ci
- ▶ Comprendre les cycles de financement, la nature des besoins financiers et les solutions appropriées
- ▶ Connaître le Dispositif Local d'Accompagnement, dispositif permettant d'engager une réflexion sur la consolidation de ses activités associatives et de ses modes d'organisation

AXES DE TRAVAIL

- ▶ Éléments de connaissance sur les besoins de financement
- ▶ Réflexions partagées avec les professionnels sur leurs problématiques associatives et les besoins d'accompagnement qui en découlent
- ▶ Présentation du Dispositif Local d'Accompagnement et des outils de financement existants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Ce module de formation sera participatif afin de favoriser la dynamique de groupe et les échanges.

INTERVENANTES

- ▶ **Marion MALLET**, chargée de mission financement des associations, Essonne Active.
- ▶ **Tifenn PRADES**, chargée de mission DLA, Essonne Active.

EN SAVOIR PLUS



Association loi 1901 adhérente au réseau France Active*, **Essonne Active** a pour objectif de favoriser les initiatives créatrices d'emplois en Essonne :

- En soutenant les projets de création de Très Petites Entreprises portés par des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires de minima sociaux, des travailleurs handicapés, des femmes et des seniors ; en développant et en sécurisant leur accès aux financements bancaires.
- En soutenant les entreprises solidaires qui créent de l'emploi, notamment pour des personnes en situation d'exclusion (structures d'insertion...)
- En proposant un accompagnement des projets par l'intermédiaire du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

* «France Active est un réseau de proximité qui aide depuis plus de 20 ans les personnes en difficulté à créer leur entreprise individuelle. Il finance parallèlement les entreprises solidaires (insertion par l'activité économique, associations d'utilité sociale).»

Christian SAUTTER, Président de France Active

Sites Internet :

www.franceactive.org
www.essonneactive.fr

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

Ce module se déroulera sur une demi-journée.

Lieu :

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne
Maison Départementale de l'Habitat (3ème étage)
Boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut - 91000 Évry

Date :

Mardi 24 janvier 2012
de 14h à 17h

PARTICIPATION :
Gratuite

MODALITÉS D'INSCRIPTION :
inscription obligatoire - remplir la fiche jointe

2 ÉLABORER ET ÉVALUER SON PROJET ASSOCIATIF

Avoir de bonnes intentions ne suffit pas pour « faire un bon projet ».

Clarifier la finalité du projet, inscrire la démarche dans son contexte local et partenarial, prendre la juste mesure des besoins, identifier les problématiques sociales, définir les objectifs d'action, évaluer la faisabilité du projet : autant d'exigences d'un même processus nécessairement participatif.

« Faire projet » dans ces conditions, garantit la production d'effets sociaux durables et assure la performance de leur évaluation.

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir les principes de la méthodologie de projet et de la méthodologie de l'évaluation
- ▶ S'approprier les outillages correspondants
- ▶ Repérer les conditions de la réussite d'un projet et de la réalisation de son évaluation

AXES DE TRAVAIL

▶ Élaborer le projet (journée 1)

- Un projet pour quels objectifs ?
- Quelles sont les étapes à suivre pour construire son projet ?
- Quelles sont les conditions de mise en oeuvre et de réalisation d'un projet ?
- Quels supports utiliser pour animer son projet ?

▶ Rendre intelligible le projet (journée 2)

- Quel territoire serait pertinent pour le projet ?
- Sur quel diagnostic est-il fondé ?
- Comment faire participer au projet ?
- Quelles problématiques ont été identifiées ?
- Comment définir les objectifs d'action ?
- Comment évaluer la faisabilité du projet ?
- Comment décliner les stratégies de réalisation ?

▶ Évaluer les effets sociaux du projet (journée 3)

- Comment mesurer les résultats du projet, son impact et ses effets sociaux ?
- Comment construire un référentiel d'évaluation ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Déroulement de la formation : 2 journées seront consacrées au projet ; une journée sera consacrée à l'évaluation sous forme de séances plénières et de séances en demi-groupes. Ce module de formation sera très participatif afin de favoriser la dynamique de groupe et les échanges.

INTERVENANTE

► **Bénédicte HALBA**, docteur en sciences économiques, présidente et fondatrice de l'IRIV, Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat.

EN SAVOIR PLUS



L'**Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat** (iriv) est une institution privée qui vise à accompagner les acteurs du secteur associatif dans leur projet en contribuant au débat public pour promouvoir le bénévolat/volontariat, l'éducation et la formation tout au long de la vie :

- en réalisant des études pour les associations, les pouvoirs publics ou des organismes privés, et en les publiant ;
- en faisant connaître le secteur bénévole auprès du grand public et des médias, des responsables publics et privés ;
- en formant les bénévoles et les salariés des associations et de tout organisme impliqué dans la vie associative ;
- en organisant des colloques, séminaires, conférences ou en y participant ;
- en publiant une lettre trimestrielle sur l'actualité du bénévolat et du volontariat (*rives de l'iriv*).

Site Internet : <http://www.iriv.net>

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

3 journées de 9h à 17h (repas non pris en charge par le CRPVE).

Lieu :

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne
Maison Départementale de l'Habitat (3ème étage)
Boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut - 91000 Évry

Dates :

**Lundi 30, mardi 31
janvier et mercredi 1^{er}
février 2012**

PARTICIPATION :

10€ par personne pour les trois journées de formation

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

inscription obligatoire - remplir la fiche jointe

3

LES CLÉS DE LA COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE

Le monde associatif traverse une phase de mutation sans précédent. Autrefois acteur atypique de la société française, le tissu associatif est devenu, en quelques années, un partenaire à part entière du développement économique et social.

Cette mutation porte tant sur les aspects fiscaux et réglementaires que sur la place prise, désormais, par les associations dans la vie publique.

Il s'agit donc d'entamer un processus de professionnalisation et de modernisation des associations. La spécificité des animations et des activités de ces structures nécessite une gestion particulière et augmente considérablement la difficulté de leur gestion comptable et administrative.

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les concepts comptables et découvrir des systèmes de gestion
- ▶ Construire des outils de gestion adaptés aux particularités associatives
- ▶ Améliorer son système d'informations financières

AXES DE TRAVAIL

▶ Comprendre les concepts comptables (journée 1)

- Découvrir le contexte et la diversité des situations
- Comprendre les fonctions des cinq systèmes d'informations financières
- Différencier les rôles des acteurs et des lecteurs des informations financières
- Savoir lire un bilan et un compte de résultat
- Découvrir les méthodes de construction budgétaire et de justification
- Découvrir des outils et des méthodes de contrôle budgétaire

▶ Découvrir des systèmes de gestion financière (journée 1)

- Appréhender les différents outils de suivi et de prévisions de trésorerie
- Comprendre les limites des systèmes comptables
- Découvrir des exemples de construction budgétaire simples et rigoureux
- Examiner des outils de contrôle budgétaire
- Percevoir l'intérêt des systèmes d'alerte et de reporting efficaces

▶ Construire des outils de gestion simples et efficaces (journée 2 : en demi-groupes de 9h à 12h30 ou de 13h30 à 17h) - *ordinateur portable souhaité* -

- Suivre les comptes bancaires et construire le budget de trésorerie
- Suivre le paiement des factures et le budget
- Suivre l'activité économique
- Mettre en place un suivi analytique et concevoir son tableau de bord

► **Élaborer son cahier des charges (journée 3)**

- Définir ses attentes en matière d'informations économiques
- Partager les responsabilités entre les différents acteurs
- Garantir la pertinence du système et la permanence des méthodes
- Gérer les informations ayant un caractère pluriannuel
- Connaître les limites de ce système d'informations

► **Structurer ses éléments de reporting (journée 3)**

- Choisir ses éléments de « reporting » et partager judicieusement les données
- Organiser les informations clefs et présenter la structure de ses coûts
- Déterminer la rentabilité, automatiser les traductions graphiques
- Analyser les performances économiques globales et par activités
- Formaliser par écrit le plan d'action de son propre système de gestion

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Démarche semi-directive : aiguillage des stagiaires pas à pas pour les amener vers la découverte des différents systèmes de gestion financière envisageables
- Démarche participative : permettre l'autonomisation progressive des stagiaires
- Echanges d'expériences et bonnes pratiques

Pour la deuxième journée de formation (en demi-groupes), chaque stagiaire devra se munir d'un ordinateur portable (possibilité de prêt sur réservation en nombre limité).

INTERVENANT

- **Vincent BRISSE**, consultant et formateur chez SimplAndCo Software.

Après un parcours en expertise comptable, il exerce depuis plus de quinze ans des missions en tant que spécialiste financier de l'économie sociale et solidaire. Il possède une connaissance de terrain des modèles économiques, financiers et organisationnels de ce secteur.

Son expérience lui permet de former efficacement les associations traversant des mutations organisationnelles pour mettre en place des plans d'actions basés sur des démarches d'accompagnement et d'appropriation des enjeux en anticipant les éventuelles difficultés.

- SimplAndCo Software -

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h à 17h et une demi-journée de 9h à 12h30 ou de 13h30 à 17h (repas non pris en charge par le CRPVE).

Lieu :

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne
Maison Départementale de l'Habitat (3ème étage)
Boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut - 91000 Évry

Dates :

**Vendredi 10,
lundi 13 et
mardi 14 février 2012**

PARTICIPATION :

10€ par personne pour les deux journées et demi de formation

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

inscription obligatoire - remplir la fiche jointe

4

RENFORCER L'ORGANISATION DE SON ASSOCIATION ET DIVERSIFIER SES SOURCES DE FINANCEMENT

Pour créer une association, au départ il y a une volonté d'agir, d'organiser ou de changer. Mais, si l'idée ou la volonté sont des conditions nécessaires, elles ne seront pas suffisantes pour poser les bases d'une association.

En effet, les associations sont en train de vivre une profonde mutation de leurs obligations de fonctionnement : comptabilité, statut d'employeur, fiscalité, etc. Il est important que chaque responsable ou futur responsable mesure le niveau de conformité qu'il doit donner à sa structure. La pérennité de l'activité associative est corrélée aux moyens de l'association qui doit aujourd'hui s'informer et connaître les différentes sources de financement, les procédures, inventorier et définir les ressources possibles en diagnostiquant son potentiel.

L'objectif global de cette journée de formation est d'apporter des éléments de connaissances organisationnelles afin d'optimiser les recherches de financements. Elle s'axera donc sur les méthodes de recherche de financements autour d'apports, de débats et d'échanges d'expériences.

OBJECTIFS

- ▶ Diversifier ses financements associatifs
- ▶ Connaître les procédures, les obligations et les ressources pour créer son association
- ▶ Connaître les méthodes de recherche de financements

AXES DE TRAVAIL

▶ Organiser sa recherche de financement

- Découvrir les soutiens publics et privés du monde associatif
- Comprendre les rôles et les attentes des financeurs
- Découvrir les procédures et les obligations pour créer une association
- Savoir identifier les financeurs potentiels
- Découvrir les étapes d'une recherche de financements

▶ Décortiquer le dossier COSA

▶ Apprendre les bonnes pratiques du montage de dossiers

- Comprendre les méthodes de lecture des financeurs
- Savoir remplir un dossier de demande de financements
- Apprendre à suivre, contrôler et présenter ses résultats

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▶ Démarche semi-directive : aiguillage des stagiaires pas à pas pour les amener vers la découverte des différents systèmes de gestion financière envisageables
- ▶ Dynamique de groupe : échanges d'expériences et bonnes pratiques
- ▶ Démarche participative : permettre l'autonomisation progressive des stagiaires

INTERVENANT

- ▶ **Vincent BRISSE**, consultant et formateur chez SimplAndCo Software.

Après un parcours en expertise comptable, il exerce depuis plus de quinze ans des missions en tant que spécialiste financier de l'économie sociale et solidaire. Il possède une connaissance de terrain des modèles économiques, financiers et organisationnels de ce secteur.

Son expérience lui permet de former efficacement les associations traversant des mutations organisationnelles pour mettre en place des plans d'actions basés sur des démarches d'accompagnement et d'appropriation des enjeux en anticipant les éventuelles difficultés.

EN SAVOIR PLUS

- SimplAndCo Software -

SimplAndCo Software est une structure qui apporte son expertise aux associations et aux structures de l'économie sociale et solidaire.

Secteurs d'intervention

- ▶ Création et développement d'entreprise
- ▶ Organisation d'entreprise
- ▶ Économie sociale et solidaire
- ▶ Milieu associatif
- ▶ Création d'activité

Domaines de compétences

- ▶ Assistance en conduite de projet
- ▶ Études d'opportunité et de faisabilité
- ▶ Outils de pilotage et d'évaluation
- ▶ Outils financiers et outils de gestion
- ▶ Conseil en gestion associative
- ▶ Comptabilité générale et analytique
- ▶ Audit stratégique et organisationnel, diagnostic

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

1 journée de 9h à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE).

Lieu :

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne
Maison Départementale de l'Habitat (3ème étage)
Boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut - 91000 Évry

Date :

Mardi 6 mars 2012
de 9h à 17h

PARTICIPATION :

10€ par personne pour la journée de formation

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

inscription obligatoire - remplir la fiche jointe

5

OUTILS ET TECHNIQUES DU MANAGEMENT ASSOCIATIF

Les responsables associatifs (directeurs, directeurs adjoints) en position d'employeurs sont aujourd'hui confrontés aux problématiques du management des salariés. Cette composante managériale est complexifiée par la diversité des statuts des salariés et la cohabitation entre les intervenants professionnels et bénévoles. Par ailleurs, la professionnalisation des associations a engendré une mutation des sources d'investissement personnel qui ne sont plus aujourd'hui de la vocation ou du militantisme. La structuration professionnelle des associations induit des attentes et des comportements nouveaux chez les salariés (reconnaissance de leurs droits, valorisation de leur investissement, etc.)

Dans un contexte économique et financier parfois difficile, le maintien des équipes et des compétences au sein d'une association passe souvent par une réelle politique de gestion des ressources humaines et un management efficace permettant d'entretenir la motivation des membres de son équipe.

OBJECTIFS

- ▶ Connaître le positionnement et le rôle de manager
- ▶ Identifier son style de management
- ▶ Savoir adapter sa pratique managériale en fonction de ses collaborateurs
- ▶ Savoir définir des objectifs
- ▶ Acquérir une culture de méthode managériale
- ▶ Identifier les leviers de la motivation
- ▶ Connaître les différents outils du manager
- ▶ Savoir conduire des entretiens de managériaux

AXES DE TRAVAIL

Les fondamentaux du management moderne et les méthodes du management de proximité (journée 1)

- ▶ **Le positionnement et le rôle du manager**
 - La relation du manager avec sa hiérarchie
 - Le cœur de la pratique managériale : l'équipe
 - La notion d'autorité
 - Les deux dimensions du management : organisation et relation
- ▶ **L'identification de son style de management**
 - Les styles de management : Hersey Blanchard
 - Les 4 styles de management
 - Les styles de décision
 - Les conséquences pour l'organisation (résultats, relations)

► L'adaptation de son style de management

- L'adaptation se fait en tenant compte de l'autonomie
- Définition de 4 niveaux d'autonomie

► La définition et la déclinaison des objectifs

- Pourquoi des objectifs ?
- Qu'est-ce qu'un objectif ?
- Les étapes clés du processus de fixation des objectifs collectifs et sa traduction en plans d'actions
- Des objectifs collectifs aux objectifs individuels

► L'identification et le maintien des motivations

- Ce que j'attends de mon équipe/mes collaborateurs
- Ce que les agents attendent de moi
- Les différentes théories de la motivation
- La motivation par la relation managériale

Les outils du manager (journée 2)

► Les différents outils du manager

► Les techniques d'animation individuelles : les entretiens

- La préparation de l'entretien
- Les différentes phases de l'entretien
- Les principes de communication
- Le bilan personnel et professionnel
- La conduite d'un entretien de motivation ou de re-motivation et de valorisation
- La conduite d'un entretien de recadrage
- La conduite de l'entretien d'évaluation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de méthode
- Étude de cas pratiques
- Échanges avec les participants

INTERVENANT



- **Alain LADSOUS**, consultant et formateur chez *Excellens Formation*.

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h à 17h (repas non pris en charge par le CRPVE).

Lieu :

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne
Maison Départementale de l'Habitat (3ème étage)
Boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut - 91000 Évry

Dates :

**Jeudi 15 et vendredi
16 mars 2012**

PARTICIPATION :

10€ par personne pour les deux journées de formation

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

inscription obligatoire - remplir la fiche jointe

6 GESTION DES CONFLITS

Les responsables associatifs sont appelés à faire face à des situations complexes voire conflictuelles. Il est de leur responsabilité d'anticiper ces situations et de les gérer pour trouver des solutions d'action et de cohésion. Le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne vous propose deux journées de formation qui vous permettront d'engager une réflexion sur les types de situations conflictuelles ou stressantes et les techniques de communication afin de les dépasser.

OBJECTIFS

- ▶ Identifier les situations difficiles, conflictuelles et stressantes vécues au sein de l'association
- ▶ Acquérir une meilleure connaissance des mécanismes conflictuels, de l'agressivité et de la violence
- ▶ Identifier les techniques de résolution des conflits et définir une stratégie adaptée pour éviter l'agressivité et la violence
- ▶ Connaître son comportement et son mode de communication en situation conflictuelle pour limiter son propre impact sur l'agressivité et la violence d'autrui
- ▶ Savoir interagir avec assertivité en situation conflictuelle
- ▶ Positionner la communication comme un outil de gestion du stress et des conflits
- ▶ Développer des savoir-faire et savoir-être pour prévenir les conflits

AXES DE TRAVAIL

L'identification et la gestion des situations conflictuelles (journée 1)

▶ **Présentation**

- Introduction
- Exprimer son ressenti sur l'agressivité et la violence au sein de l'association
- Définir ses notions personnelles de stress et de conflit
- Repérer les situations de stress et de conflit propres à son environnement

▶ **Les notions de conflit, d'agressivité et de violence**

- Les comportements générateurs de conflit et d'agression
- Les mécanismes et circuits des conflits : du mécontentement à l'agressivité
- La typologie et l'intensité des conflits - Différents types de conflits
- Les causes d'agressivité et de violence
- La nature des situations difficiles - Les modes d'expression des conflits interpersonnels

▶ **Se connaître en situation de conflit, d'agressivité et de violence**

- Les différents types de comportement face aux autres
- Développer l'attitude d'assertivité en situation de conflit : affirmation de soi
- Les réactions face aux conflits : avantages et inconvénients

► Les techniques de gestion de conflit

- Les méthodes de traitement des conflits
- Les solutions pour mettre en oeuvre l'entretien de résolution des conflits
- Les méthodes de résolution des conflits au niveau individuel
- La négation

La communication comme levier de prévention du stress et des conflits (journée 2)

► Les principes de la communication

- Les principes de base de la communication - Les clés d'une communication efficace
- Les influences culturelles et contextuelles sur la communication verbale et non verbale
- Les jugements de valeurs

► Les techniques de communication verbale et non verbale pour diminuer le stress et les conflits relationnels

- Les attitudes de communication verbale - Le modèle de Porter
- Les attitudes de communication non verbale : le corps outil de communication
- Accueillir les sentiments négatifs de l'interlocuteur sans se sentir agressé
- Savoir poser les limites de la relation avec son interlocuteur
- Savoir placer les émotions dans la relation : les intégrer et non les refouler

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de méthode
- Étude de cas pratiques
- Échanges avec les participants

INTERVENANT

- **Alain LADSOUS**, consultant et formateur chez *Excellens Formation*.

EN SAVOIR PLUS



Excellens Formation couvre un champ pluridisciplinaire d'interventions. Celles-ci sont organisées en intra-entreprise (adaptées aux spécificités d'une structure et d'un environnement donnés) et en inter-entreprise avec des stages tout au long de l'année.

Ses principaux domaines d'intervention sont les suivants : management, gestion des conflits, gestion de projet, ressources humaines et formation...

Site Internet : <http://excellensformation.com>

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h à 17h (repas non pris en charge par le CRPVE).

Lieu :

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne
Maison Départementale de l'Habitat (3ème étage)
Boulevard de l'Écoute-S'il-
Pleut - 91000 Évry

Dates :

**Judi 29 et vendredi
30 mars 2012**

PARTICIPATION :

10€ par personne pour les deux journées de formation

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

inscription obligatoire - remplir la fiche jointe

7

LES CLÉS DU DROIT DU TRAVAIL EN MILIEU ASSOCIATIF

Le droit social, c'est du droit. Et nul n'est censé ignorer la loi. Les responsables associatifs sont des employeurs qui doivent connaître les règles du jeu social car elles leur sont applicables. En effet, les responsables associatifs doivent appliquer les règles du jeu social lors des rapports employeur/salarié(s) et au moment de la rupture du rapport employeur/salarié. L'article L 1421-1 du Code du travail indique bien que le Conseil de prud'hommes est compétent pour connaître tous les contrats. Ainsi, non seulement la connaissance du droit social est obligatoire et prudente mais en plus elle peut contribuer à mieux faire fonctionner les organisations employeurs.

OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les fondamentaux du droit social
- ▶ Contrôler la conformité de la gestion juridique de son personnel salarié
- ▶ Identifier les actions correctives à mettre en œuvre
- ▶ Maîtriser le contenu des démarches obligatoires
- ▶ Mesurer la responsabilité et les enjeux de la fonction employeur

AXES DE TRAVAIL

▶ La formation de la relation contractuelle

Les contrats de travail

- Les contrats de travail « classiques » : CDD - CDI
- Les contrats de travail aidés : d'apprentissage, de professionnalisation - CDD seniors

▶ Les formes contractuelles atypiques du monde associatif

- CUI-CAE
- Volontariat associatif (avant le 14 mai 2010)
- Service civique instauré par la loi du 10 mars 2010
- Bénévolat

▶ Le lien de subordination

- L'enjeu : la requalification en CDI
- Les critères jurisprudentiels

▶ L'identification de la Convention collective applicable

- Les critères généraux en droit du travail (hiérarchie des normes)
- Les spécificités à prendre en compte dans le monde associatif

► L'exécution de la relation contractuelle

Les particularités de la rémunération dans le cadre d'une association

- La différenciation entre salariés et « contrats spécifiques »
- La rémunération par chèque emploi associatif
- Les règles spécifiques concernant la rémunération des dirigeants
- Les règles spécifiques du remboursement des frais

Le pouvoir disciplinaire dans le cadre d'une association

- Le RI
- Les statuts d'une association
- La procédure disciplinaire

► La fin de la relation contractuelle

- La rupture du contrat de travail : rupture du CDD, du CDI, conventionnelle...
- Les documents à remettre à la fin de la relation contractuelle

► La responsabilité des dirigeants d'une association

- La délégation de pouvoirs
- La responsabilité des dirigeants : responsabilités civile et pénale
- Les assurances

► La mise en oeuvre pratique du droit du travail

- Mise en oeuvre des règles énoncées (répartition des rôles, travail en équipe) pour traiter un cas pratique
- Aperçu pratique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Étude de cas
- Échanges avec les participants à partir de situations concrètes

INTERVENANTE

► **Marie-Thérèse LECLERC DE HAUTECLOCQUE**, avocate au Cabinet Leclerc de Hauteclocque, Poncins & Associés. Fondatrice d'un cabinet d'avocats spécialisé en droit social et droit social du sport, conseils et contentieux, composé d'une équipe de droit social et d'une équipe de droit du sport.

Conseiller prud'homal auprès du conseil des prud'hommes de Boulogne-Billancourt (92).

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h à 17h (repas non pris en charge par le CRPVE).

Lieu :

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne
Maison Départementale de l'Habitat (3ème étage)
Boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut - 91000 Évry

Dates :

Mardi 3 et vendredi 6 avril 2012

PARTICIPATION :

10€ par personne pour les deux journées de formation

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

inscription obligatoire - remplir la fiche jointe

8

AMÉLIORER SA COMMUNICATION

Tout professionnel doit conjuguer en permanence « l'art et la manière ». Aux techniques de son métier, il devient indispensable d'intégrer des techniques de communication permettant d'accomplir son métier avec plus d'aisance mais aussi plus d'efficacité. Comment s'adapter à des publics diversifiés ? Comment intervenir en toutes circonstances ?

Cette formation a pour objectif final de travailler la forme de la communication pour renforcer la qualité du contenu du message.

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir une connaissance des techniques de communication
- ▶ S'adapter aux situations et aux personnes
- ▶ Faire passer des messages difficiles
- ▶ Communiquer à l'écrit
- ▶ Faire passer ses messages verbalement

AXES DE TRAVAIL

JOURNÉES 1 et 2

▶ **Les bases de la communication**

- Les schémas de la communication
- Comprendre ses attentes et les attentes de l'autre
- Identifier les phénomènes de projection et les neutraliser

▶ **Les techniques de communication**

- L'écoute active
- Le questionnement
- La reformulation

▶ **L'identification des obstacles**

- Les obstacles liés à la préparation de l'intervention
- Les obstacles liés à la gestion du temps et aux circonstances
- L'identification de son interlocuteur

▶ **L'adaptation de sa communication aux différents types de publics**

- La gestion des personnalités et des situations difficiles
- L'utilisation des critiques, des agressions et des situations inattendues

► Les bons réflexes pour communiquer en toutes circonstances

- Gérer le temps et préparer son intervention
- Capter l'attention
- Convaincre et rassurer
- Faire vivre son intervention
- Conclure

JOURNÉE 3

► La communication verbale et non verbale

- La voix, le débit, l'articulation et la respiration
- La place dans l'espace et par rapport à l'autre
- Les gestes : alliés et ennemis

► La communication écrite

- Les règles de base de l'écrit
- Les quinze types de fautes les plus évidents
- La structure d'un rapport, d'un dossier
- L'adaptation à un plan

► Les techniques de rédaction

- La structuration des points clés autour d'un plan efficace
- La rédaction d'un texte permettant différents niveaux de lecture
- La simplification du style pour améliorer la lisibilité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exemples pratiques
- Jeux de rôle
- Conseils méthodologiques
- Échanges d'expériences professionnelles

INTERVENANTE

► **Marylène ESTIER**, directrice de **Link's**, formatrice depuis vingt ans, conseillère en communication et en accompagnement de projet. Elle s'est spécialisée dans le domaine des réseaux relationnels et le conseil aux collectivités. Elle a su tirer de son passé de créatrice d'associations les enseignements nécessaires à enrichir un contenu pédagogique théorique.



Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

3 journées de 9h à 17h (repas non pris en charge par le CRPVE).

Lieu :

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne
Maison Départementale de l'Habitat (3ème étage)
Boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut - 91000 Évry

Dates :

Mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 mai 2012

PARTICIPATION :

10€ par personne pour les trois journées de formation

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

inscription obligatoire - remplir la fiche jointe

9

LE BÉNÉVOLAT AU CŒUR DES ENJEUX ASSOCIATIFS

Le bénévolat est la pierre angulaire des associations. Il permet aux associations de développer et de pérenniser leurs activités. Véritable phénomène de société, le nombre de bénévoles est passé de 7,9 millions en 2002 à quatorze millions en 2011.

Le bénévolat n'est pas sans poser question. Les salariés associatifs ont besoin d'être accompagnés sur les enjeux du bénévolat et l'ensemble des problématiques qu'il soulève.

En effet, dans quel cadre juridique s'inscrit le bénévolat ? Comment organiser de manière efficace le recrutement de bénévoles, les modalités d'encadrement des bénévoles et le travail entre bénévoles et salariés associatifs ?

La bonne volonté et l'enthousiasme ne suffisent plus face à un environnement qui est devenu complexe. En moyenne, chaque année, le tiers des effectifs bénévoles change d'association.

Cette formation vise à présenter aux salariés associatifs les enjeux du bénévolat. Elle représente une introduction à un cycle de formations destiné aux dirigeants et salariés associatifs qui sera organisé sur cette question au cours de l'année 2012.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Repérer les enjeux du bénévolat dans un contexte de crise
- ▶ Acquérir des méthodes de travail afin de favoriser le travail entre les salariés et les bénévoles associatifs
- ▶ Engager une réflexion sur le fonctionnement de son association

AXES DE TRAVAIL

- ▶ Le cadre juridique et institutionnel du bénévolat
- ▶ Les enjeux qui sont posés par le bénévolat aux dirigeants et salariés associatifs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Déroulement de la formation : ce module de formation sera participatif afin de favoriser la dynamique de groupe et les échanges.

INTERVENANTE



- ▶ **Bénédicte HALBA**, docteur en sciences économiques, présidente et fondatrice de l'**IRIV**, Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat.

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

Une demi-journée

Lieu :

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne
Maison Départementale de l'Habitat (3ème étage)
Boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut - 91000 Évry

Date :

Mardi 10 avril 2012
de 14h à 17h

PARTICIPATION :

Gratuite

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

inscription obligatoire - remplir la fiche jointe

INFOS PRATIQUES

Les formations se déroulent au :

Centre de Ressources

Politique de la Ville en Essonne

situé au 3^e étage de la

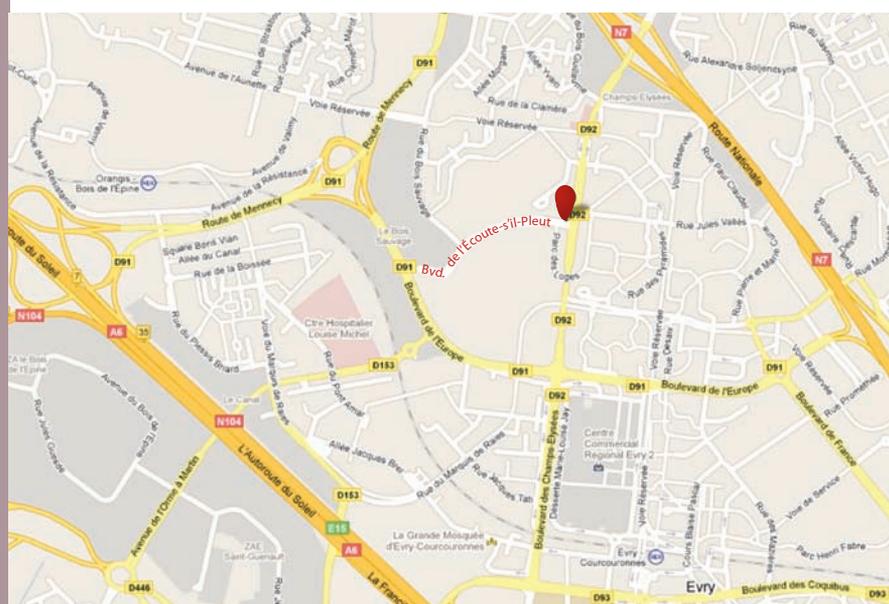
Maison Départementale de l'Habitat

Boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut

91000 Évry

Plus d'infos :

- par email : formation@crpve91.fr
- par téléphone : 01 64 97 06 05
- par fax : 01 64 97 00 33
- et sur le site : www.crpve91.fr





CONTACT

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne

Maison Départementale de l'Habitat
Boulevard de l'Ecoute-S'il-Pleut
91000 Évry

Tél. : 01 64 97 00 32

Plus d'informations sur :
<http://www.crpve91.fr>

Information et inscription aux formations

Tél. : 01 64 97 06 05
Fax : 01 64 97 00 33
formation@crpve91.fr

Association soutenue par :

